

.../... montant des intérêts financiers...) doit être systématique pour tous les enseignants et maîtres de stage sur tous les lieux de formation.

L'IOM dans son rapport Conflict of Interest in Research, Medical Education and Practice¹⁴, au chapitre traitant de la formation médicale, préconise l'interdiction :

- d'accepter des offres d'articles de la part d'entreprises de produits de santé,
- des supports de formation ou des publications scientifiques produits ou contrôlés par les firmes,
- de développer des activités de conseil aux firmes en dehors de contrat institutionnel,
- d'entrer en contact avec des représentants des firmes commercialisant des produits de santé,
- d'accepter des échantillons de produits de santé.

- 1. « Stratégies de promotion des firmes pharmaceutique : l'exemple du Neurontin® », *Prescrire*, 2007 ; 27 (284), p. 464-466.
- 2. « Au bénéfice du doute. Les notables de la ménopause face au risque du traitement hormonal substitutif de la ménopause », Christelle Salles, Rapport de recherche pour la MiRe, septembre 2004.
- 3. « Des recommandations professionnelles peu recommandables », Philippe Masquelier, www.formindep.org, mars 2009.
- 4. « Les Recommandations pour la Pratique Clinique élaborées par les autorités sanitaires françaises sont-elles sous influence industrielle ? A propos de trois classes thérapeutiques », Louis-Adrien Delarue, Thèse de doctorat en médecine-Université de Poitiers, juillet 2011.
- 5. Lettre ouverte-pétition à Didier Houssin, Directeur Général de la Santé, www.formindep.org, décembre 2009
- 6. « Transparence de l'information médicale une question d'hygiène », Philippe Foucras, www.formindep.org, août 2008
- 7. « Après Mediator », les propositions *Prescrire* pour redresser le cap

Urgence d'une telle formation pour les étudiants et les professionnels en France

Les conflits d'intérêts dans le monde de la santé constituent un risque sanitaire important en termes de santé publique et individuelle, et de perte de confiance dans toute la chaîne du soin. Ils ont un impact économique défavorable sur le budget de la santé. Il y a maintenant urgence à ce qu'une formation qui aborde spécifiquement ce risque voie le jour en France. Elle devra alors intervenir tout au long du cursus des études des soignants, puis de leur développement professionnel continu. Le modèle développé aux Etats-Unis depuis plusieurs années mérite d'être analysé en détail et pourrait être adapté pour servir de base aux programmes de formation français. ■

- de la politique du médicament.
- 8. Rapport d'information commune du Sénat sur : « Mediator® : Evaluation et contrôle des médicaments », 28 juin 2011.
- 9. Heartbeat Expert.
- 10. Intervention d'Anne Chailleu au cours de l'audition du Formindep dans le cadre de la Mission commune d'information du Sénat, Médiateur : évaluation et contrôle du médicament, 19 mai 2011.
- 11. « Information médico-pharmaceutique sous influences », Philippe Masquelier, www.formindep.org, mai 2010.
- 12. « Expertise médicale : des pistes pour réduire les conflits d'intérêts », Paul Benkimoun, *Le Monde*, 4 mars 2010.
- 13. "Industry Funding for Medical Education", A report of an AAMC Task Force, 2008.
- 14. "Conflict of Interest in Research, Medical Education and Practice", Institute of Medicine, 2009.
- 15. "Evidence and Recommendations for a Model Pharmfree Curriculum", AMSA.
- 16. AMSA Scorecard, 2010.

§ Santé publique
 § Formation initiale,
 Formation continue
 § Sciences humaines
 § Militantisme

Des études hémiplégiques

Entretien avec **Maud Gelly**, médecin généraliste. Propos recueillis par **Martine Lalande**

Les jeunes médecins généralistes, bien mieux formés que les anciens sur le plan médical, ressentent l'insuffisance de leurs études en enseignement de sciences humaines. Maud Gelly travaille au Centre d'interruption volontaire de grossesse et de contraception de Colombes depuis six ans, et en parallèle au centre de Planification de Saint-Denis : « J'ai hésité entre lettres et médecine jusqu'en terminale et j'ai choisi médecine au dernier moment parce que c'était plus long et que j'adorais l'école. Je ne suis pas totalement insatisfaite par le contenu des études de médecine, que je trouve néanmoins hémiplégiques. Car les enseignements sont assurés quasi exclusivement par des médecins, alors que cela ne nous aurait pas fait de mal d'être aussi formés par des psychanalystes (et pas seulement dix heures de cours en première année), des historiens de la santé publique, des sociologues de la santé, des militants d'Act Up¹, des anciennes du MLAC²... Je rêve un peu, mais pourquoi pas ? » ■

- 1. Association militante et activiste de patients vivants avec le Sida et de militants qui n'hésitent pas à mener des actions spectaculaires et provocatrices, et participent aussi aux commissions de recherche sur les traitements du Sida.
- 2. Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception, association qui a mené la lutte pour le droit à l'avortement dans les années 1970 en organisant la pratique d'avortements clandestins en France, déterminante dans la lutte qui a permis d'obtenir la légalisation de l'avortement par la loi Veil de 1975.